

A pourvoir 1 poste de

## Responsable voirie (/f/h)

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux – Catégorie B

### Mission espaces publics

#### Direction générale adjointe espaces publics, patrimoine, mobilité durables

Dans le cadre de la création de la communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'espace public (*voirie, ses dépendances, propriété*) et l'entretien des espaces verts des communes ont été transférés. L'objectif de maintenir la proximité et la réactivité existantes ont conduit à déconcentrer la gestion de ces domaines sur le territoire de la commune ou sur les secteurs géographiques. La mission des espaces publics est chargée de l'organisation générale et de la mise en œuvre des missions relatives aux espaces publics dans le cadre de cette déconcentration de gestion.

### MISSION

Sous l'autorité de l'encadrant technique du secteur Colombelles/ Mondeville, vous assurez l'encadrement des équipes voirie mutualisées du secteur (10 agents au total) ainsi que le suivi des travaux de voirie effectués par entreprise et en régie sur le territoire. Vous êtes le garant de la bonne réalisation des travaux effectués.

### ACTIVITES

- Encadrement de l'équipe mutualisée voirie.
- Elaboration de bons de commandes et suivi du budget sur le territoire du secteur en lien avec l'encadrant technique.
- Planification et coordination des travaux de voirie réalisées en régie ou par entreprises (contrôle de la bonne exécution des travaux et des délais d'exécution, préparation et instruction des DT et DICT ...).
- Suivi des travaux réalisés par les concessionnaires intervenant sur le domaine public.
- Réalisation du diagnostic du patrimoine pour programmer les travaux d'entretien de voirie, de signalisation horizontale et verticale.
- Elaboration, en lien avec l'encadrant technique de secteur, de la programmation pluriannuelle des travaux de gros entretien de voirie sur le secteur.
- Participation aux réunions d'études d'exécution des chantiers
- Communication avec les riverains et les usagers (gestion des réclamations, courriers d'information, suivi des interventions de proximité sur le domaine public).

### PROFIL REQUIS

- ✓ Vous êtes titulaire du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou inscrit sur liste d'aptitude.
- ✓ Vous possédez une expérience avérée en voirie et dans la gestion d'une équipe de voirie en régie. Une formation de niveau BTS dans le domaine de la voirie serait un plus.
- ✓ Vous maîtrisez et appliquez :
  - Les techniques d'animation et de management d'équipes.
  - Les dispositions réglementaires en matière de voirie routière, de code de la route et de réseaux divers.
  - L'outil informatique *quotidiennement* (*Outlook, Excel, Word, Power Point*). La connaissance d'un logiciel de CAO serait appréciée.
- ✓ La connaissance de la fonction publique territoriale serait appréciée.
- ✓ Vous faites preuve d'un bon relationnel, d'un fort esprit d'équipe et d'une grande autonomie.
- ✓ Vous êtes organisé, disponible et savez gérer les urgences et les priorités.
- ✓ Vous savez vous adapter aux situations et faire preuve de diplomatie, de maîtrise de soi et de fermeté.
- ✓ Vous êtes titulaire du permis de conduire (VL).

Votre acte de candidature comprenant lettre et C.V doit être adressé:

**avant le : 10 octobre 2019**

A monsieur le Président de la communauté urbaine Caen la mer  
Direction mutualisée des ressources humaines  
à l'adresse mél : [drh.offredemploi@caenlamer.fr](mailto:drh.offredemploi@caenlamer.fr)